

Le « Vivre au Jabron » est rédigé par une équipe de bénévoles, édité par le Foyer Rural et soutenu par la Communauté de Communes de la Vallée du Jabron.

Tous projets d'articles ou d'opinions seront les bienvenus et soumis au comité de rédaction.

Toutes les personnes désirant rejoindre l'équipe de rédaction peuvent contacter :

* Miette WATT Tél. : 04 92 62 00 43

* Isabelle RENON Tél. : 04 92 62 02 15

* Carole TIMOTEO Tél. : 04 92 62 02 82

* Roselyne ROSSET Tél. : 04 92 62 06 49

Edito

Pendant ces mois d'hiver rigoureux, où le froid n'a eu d'égal que la sécheresse, chacun s'est replié autour de son foyer, seul, ou en famille, ou entre amis. Quelques spectacles, ou quelques fêtes plus intimes ont pu nous faire sortir un peu, mais il fallait vraiment attendre le retour du printemps pour voir éclore notre envie de mettre le nez dehors. Et à partir du printemps 2005, les occasions de le faire ne manqueront pas : « Les Jabronnades », premier festival d'humour en Haute-Provence, une soirée diaporama sur Pragues, des journées de géopoétique, les « Petits Toits du Monde », les rencontres nomades sous la yourte, une journée « Tous Arts Confondus », la vallée nous invite à sortir !

Sans compter toutes les balades à faire, ou refaire, sur les chemins dont nous avons eu envie de vous parler.

C.T.

LES JABRONNADES : UN ÉVÈNEMENT DANS LA VALLÉE DU JABRON LE PREMIER FESTIVAL DE L'HUMOUR EN HAUTE PROVENCE

Organisé par le Foyer Rural, le festival c'est : des pièces de théâtre, de l'animation de village, du théâtre à domicile, des chorales, des stages de théâtre adultes et ados, un stage de yoga du son.

Les plaquettes sont en cours de réalisation et seront distribuées dans toute la vallée.

Pour tout renseignement et inscription aux stages contactez :

Catherine au 04.92.62.09.02

ou Mireille au 04.92.62.85.75

Nos partenaires : Le Conseil Régional, le Conseil Général, la Fédération des Foyers Ruraux, les Communes de la Vallée.

SAMEDI 30 AVRIL à partir de 19h30

le Foyer Rural vous propose

SALLE GONSAUD à Saint Vincent sur Jabron,

**UN DIAPORAMA SUR PRAGUES
ET UN REPAS TRADITIONNEL.**

Réservez avant le 27 avril en téléphonant au 04.92.62.85.75
ou au 04.92.62.09.02.

Coût de la soirée : apéritif, repas et diaporama :

Adhérent : adulte : 15 €, -16 ans : 14 €

Non adhérent : adulte : 18 €, -16 ans : 17 €

Gratuit pour les moins de 12 ans.



Et les chemins ... qu'en savons-nous ?

Le mot chemin vient du latin *camminus*, attesté sous la forme *camino*, un mot celtique qui désigne une voie tracée dans la campagne, par opposition à la rue.

Chemin faisant, et depuis son apparition au XI^{ème} siècle, le mot chemin a multiplié les siens : chemin de ronde pour les uns, chemin de croix pour les autres, chemin de terre pour la plupart, chemin de fer beaucoup plus tard, il est passé par tous les chemins, chemin de halage, chemin de crêtes, chemin de colporteurs, chemin de douaniers, chemin des écoliers et mieux encore chemin buissonnier, chemin de Saint Jacques, chemin de berger, jusqu'à finir parfois en chemin d'escalier ou, plus modeste, en chemin de table.

Pour trouver son chemin dans les méandres de la langue, on peut demander son chemin, ou sortir des chemins battus, on peut encore suivre un chemin de fortune ou continuer son petit bonhomme de chemin, prendre le plus court chemin ou suivre un chemin balisé.

Ainsi empruntons-nous les chemins tracés par d'autres, nous y marchons et, ce faisant, nous y laissons nos propres traces, entretenant ainsi le passage, tout au long du chemin.

C.T.

Des grands chemins aux voies royales, puis à la voirie communale Comment savoir où mettre ses pieds dans la commune ?

Nous allons essayer de vous expliquer comment se répartit et se catégorise juridiquement la voirie communale. Pendant longtemps, le problème a été complexe ; il a été heureusement simplifié en 1959. Chemins vicinaux, ordinaires et autres ont disparu. Dorénavant, la voirie communale comprend :

- des **voies communales** qui font partie du domaine public,
- des **chemins ruraux** qui appartiennent au domaine privé de la commune.

C'est le conseil municipal qui est maître de ce classement. Le maire exerce la police des chemins sur toute la voirie communale. Encore, faut-il préciser ce que l'on appelle domaine public et domaine privé. Comme tout un chacun, la commune possède des biens mobiliers (meubles, matériel, voitures, ...) et des biens immobiliers (terrains, forêts, bâtiments, voirie). Pour appartenir au domaine public, l'un quelconque de ces biens doit relever d'une affectation de fait à un service public. Ces biens sont inaliénables (ils ne peuvent être ni vendus, ni cédés) et imprescriptibles (la propriété ne peut s'en perdre par prescription). Les **voies communales** ou V.C. sont matérialisées sur le cadastre par 2 traits pleins et un numéro. Ces voies relient entre eux des lieux utiles à tous ; elles sont indispensables. Elles appartiennent donc au domaine public. Leur entretien doit être assuré par la commune qui en est propriétaire. Elles sont ouvertes à tous. Le code de la voirie routière et le code de la route y sont appliqués. La commune en a la responsabilité pleine et entière.

Les voies du domaine privé ou **chemins ruraux** (C.R.) sont matérialisées sur le cadastre par deux traits pleins sans numéro. Elles sont utiles à un certain nombre de personnes mais pas à l'ensemble de la population. Elles relèvent du domaine privé de la commune. Elles sont aliénables et prescriptibles. Leur entretien relève de la commune qui peut se contenter d'un entretien minimum. Ce simple acte de voirie exprime l'affectation à l'usage du public et son appartenance au réseau communal. Le maire peut en interdire l'accès à certaines catégories de véhicules et exiger une participation financière des usagers à son entretien. **Voies communales** et **chemins ruraux** constituent le réseau des voies publiques de la commune.

Des Chemins d'exploitation peuvent également exister, soit sur une propriété privée particulière, soit sur plusieurs propriétés, soit aussi sur le domaine privé de la commune. Leur entretien est à la charge des intéressés. Le public peut y être admis. Dans ce cas, il est présumé appartenir à la commune. Enfin, l'assiette (ensemble des conditions matérielles relatives à sa solidité) appartient toujours à la commune. Que cette prose juridique et technique ne leur enlève pas leur charme à nos chemins. Et qu'elle ne vous empêche pas de les parcourir à pied (fi des moteurs !) en toute saison sans trop vous en écarter car souvent des terres sont cultivées aux abords, des bêtes peuvent paître ; il serait dommage d'abîmer l'herbe. Alors, bonne promenade ...

M.W.

Chemins pédestres, chemins équestres. Au Jas des Bailles, les sentiers revivent

Joël, accompagnateur de moyenne montagne et Marie-Pierre, qui tiennent le gîte du Jas des Bailles, se sentent particulièrement concernés par l'entretien des chemins de randonnées. Quand ils sont arrivés, il y a 6 ans, là-haut, sur le versant Nord de Lure, sur la route du Col de la Graille, à 8 km de Valbelle, certains sentiers étaient à l'abandon, des arbres étaient même couchés en travers, des anciens murs de soutènement aux passages délicats s'étaient effondrés. Ils se sont attelés à reconnaître eux même les chemins environnants à pied ou à cheval, à valoriser leur lieu de vie, à participer à toutes les associations qui entretiennent les sentiers autour de la montagne de Lure et ont même recréé, à partir de chemins impraticables et oubliés depuis très longtemps, un nouveau sentier.

Ils nous expliquent les nombreuses associations qui travaillent à créer et entretenir les sentiers : L'ADRI, association de professionnels spécialistes, qui repère, crée, balise et fournit les panneaux. Le CDT, constitué de bénévoles qui régulièrement entretiennent les chemins et les balisages. Mais aussi L'ONF qui gère la forêt et les passages forestiers, les Communes qui entretiennent leurs propres chemins, l'Association des gîtes de Lure qui a créé des circuits à partir des différents gîtes des côtés sud et nord de la montagne et l'association « A cheval dans les Alpes de Haute Provence ».

Créer des circuits ne suffit pas, il faut se poser la question de la façon dont on les pratique : « c'est pas comme sur la route, on sait que la DDE passera et ramassera la pierre ou dégagera la branche tombée. Sur nos chemins de randonnée, a-t-on encore le réflexe de déplacer la pierre qui gêne ou de couper la branche qui gifle ? »...

Plus que jamais, il faut rappeler les règles de la randonnée : ne pas s'éloigner du chemin, ne pas créer de raccourci pour respecter la flore et la faune, couper les branches gênantes, déplacer les pierres tombées, signaler tout incident de parcours à l'ADRI. Que les randonneurs ne soient pas seulement des consommateurs de chemins ! Joël et Marie-Pierre ont mis leur vie dans les parcours de la montagne. En hommage à leur fille disparue dernièrement dans l'année de ses douze ans, ils vont baliser un chemin qu'ils ont eu l'autorisation de nommer « Le chemin de Sara ». Il fera une boucle à partir de Valbelle où Sara allait à l'école, le Bec de Sumiou et le Pas de la Graille. Le chemin sera inauguré par les enfants de son école aux beaux jours. C'est en même temps un hommage à cette enfant qui aimait tant arpenter la montagne et la concrétisation de l'élan de solidarité de la vallée envers eux...

Aujourd'hui Joël et Marie-Pierre nous indiquent que de nombreux itinéraires concernant la vallée du Jabron sont à découvrir, édités en topoguides. On les trouve dans les offices de tourisme, les librairies ou les gîtes. De nouveaux chemins à thème sont créés : Ainsi « la route du Hussard » sera éditée à partir de l'itinéraire du héros de Giono, circuit équestre de Manosque au Jabron de 3 ou 9 jours. Un nouveau projet en cours consisterait à créer 2 ou 3 petites randonnées autour de chaque commune de la vallée, à travers des chemins repérés, mais aussi remis à jours, entretenus.

Merci encore aux hôtes du Jas de Bailles de toute cette énergie qu'ils déploient pour le bonheur des randonneurs qui découvrent ainsi notre vallée.

R.R



Balisages

Banc/rouge et Jaune/rouge : chemin de grande randonnée

Triangle jaune avec deux ronds : chemins VTT

Balisage orange : randonnée équestre

Les Accompagnateurs de Moyenne Montagne

Qu'est-ce qu'un accompagnateur de Moyenne Montagne ?

C'est un professionnel dont le métier nécessite le Brevet d'état d'accompagnateur de moyenne montagne, brevet d'état sportif qui permet d'emmener les gens en randonnée en montagne de façon professionnelle donc rémunérée.

Ils connaissent le pays et proposent en toute sécurité des randonnées adaptées et travaillent à la demande soit pour des groupes soit pour des individus.

Sur la Vallée du Jabron deux accompagnateurs de moyenne montagne sont recensés :

François Levraut Le Mas du Figuier 04200 Bevons - Tél. : 04 92 62 81 28

Joel Claudel Le Jas des Bailles 04200 Valbelle - Tél. : 04 92 62 81 93

François Levrault témoigne :

Tout d'abord, parlons de Gustave Tardieu, pharmacien établi à Sisteron utilisant ses nombreux loisirs pour parcourir la montagne de Lure. Il publie en 1887 un petit livre "Une ascension sur Lure en automne" qui est le premier "topoguide connu" dans la vallée du Jabron. Il y relate son ascension de la montagne de Lure à partir de Noyers/Jabron 1936 voit l'apparition des congés payés et le développement des loisirs de plein air pour les travailleurs. Naissent alors les premières auberges de jeunesse qui sont les "ancêtres" de nos actuels gîte d'étape et maison d'hôte. Pendant la guerre on ne pense pas tellement à la marche et il faut attendre 1946 pour voir apparaître "le comité national de la randonnée pédestre" et la mise au point des signes conventionnels rouge et blanc pour tous les sentiers. En 1954, premier balisage du GR 6 qui traverse la montagne de Lure dans sa partie la plus élevée et la vallée du Jabron à hauteur de Bevons et Valbelle.

En 1975 parution du topoguide édité par Alpes de Lumière sur les randos dans la montagne de Lure et émaillé de petits textes signés "l'ermite de Lure" (Pierre Martel). En 1977 création de l'ADRI (Association Départementale des Relais et Itinéraires). C'est la cheville d'oeuvre de la randonnée dans le département !

Sous son égide les années 80 verront la naissance de la GTPA (grande traversée des préalpes) qui traverse le Jabron à hauteur de St Vincent et le TdL (Tour de Lure).

En 1983, seules trois structures accueillent les randonneurs à pied ou à cheval :

- Le Jas des Bailles géré par le Foyer d'animation du Jabron
- La Ribière à Saint Vincent/ Jabron (François Levrault et Dominique Troin)
- Les Ricoux à Montfroc (famille Lopez)

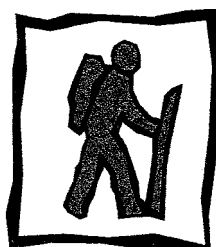
Petite anecdote: c'est à l'occasion de la création du gîte La Ribière, que le GR 946 qui allait de Barret-le-Bas à Sisteron en une seule étape de 12h de marche, a été détourné par Saint Vincent /Jabron. De là vient la mention variante 946 sur les cartes.

Et maintenant? Nombreux sont les gîtes et chambres d'hôtes qui accueillent les marcheurs, cyclistes et vététistes de tout poil qui parcourent notre vallée.

Une carte panoramique d'abord puis un topoguide vont prochainement être édités par l'ADRI. La carte attendue depuis très longtemps, regroupera 16 itinéraires pédestres choisis dans toutes les communes de la vallée. Le topoguide attendu pour 2008 reprendra tous les itinéraires de la carte panoramique et contiendra des articles à contenu historique et culturel sur la vallée du Jabron. Les bonnes volontés seront sollicitées pour apporter leur contribution à cet ouvrage que l'on souhaite avant tout collectif. Il sera la vitrine de notre vallée.

CDT

Comité Départemental du Tourisme
Maison des Alpes de Haute Provence
Immeuble François Mitterrand
04 000 Digne-les-Bains
Tél. : 04 92 31 57 29



ADRI

Association Départementale
des Relais et Itinéraires

même adresse que CDT
Tél. : 04 92 31 07 01

« A cheval dans les Alpes de Haute Provence »
même adresse que CDT

Tél. : 04 92 31 82 20

Association des Gîtes de
Lure

www.gitesdelure.com

Cherche marcheurs pour randonner ensemble dans la vallée du Jabron ou alentours
S'adresser à Louis Sapey-Triomphe 04 92 62 09 16 à St Vincent du Jabron

Conseils aux randonneurs

- **Évitez de couper les virages en lacets, ne prenez pas de raccourcis pour éviter l'érosion des sols**
- **Quand des branches ou des pierres gênent, n'attendez pas que des gens nettoient le chemin, faites le vous mêmes pour vous et pour les suivants.**
 - **Refermez bien les portes des enclos**
 - **respectez le silence, les cultures et pâturages**
 - **laissez les lieux propres**

A TOUS CEUX QUI AIMENT MARCHER ...

Nous proposons une rencontre devant la Chapelle Saint Claude
le 5 juin vers midi.

Différents points de départ sont possibles :

- à 11h devant l'ancienne école de Saint Martin;
 - à 11h devant l'église du Vieux Noyers;
- pour les plus courageux :
- à 9h30 devant la mairie de Noyers (village)
 - À 8h30 devant la mairie de Saint Vincent.



N'oubliez pas le pique-nique !

Une autre façon de cheminer ...

Des chemins au pays de l'écriture

L'association « Terres d'encre » propose à tous de cheminer une fois par mois (entre avril et octobre) sur des sentiers bien singuliers.

Elle propose des journées de géopoétique, journées de marche et d'écriture : il s'agit de faire entrer du paysage dans le texte, d'inventer le paysage par la marche, de dire la poésie des lieux et des êtres. Tout en arpentant les territoires, Frédérique et Mireille nous invitent à arpenter la langue au rythme de l'expérience sensible du paysage

Chaque journée se déroule dans un lieu différent, chaque élément y a sa place : vent, pluie, soleil mais aussi torrent, col, forêt, pierres. Ce qui est proposé est une attention et une écoute de ce qui est là autour. Les journées sont accompagnées de lectures et de propositions d'écriture permettant à chacun de venir à l'écriture et de partager les textes.

Elles ont toutes lieu dans la vallée du Jabron et l'information se fait par voie de presse, par courriel, par affiche, etc.

L'association Terres d'encre propose :

-des journées de géopoétique :

samedi 16 avril : « *passage d'horizon* »,
r-v. à 10h, mairie de St Vincent/Jabron

mercredi 15 juin : « *la vallée secrète : fragment d'inconnu* »,
r-v. à 10h, mairie de Châteauneuf-Miravail

mercredi 6 juillet : « *la grande randonnée et le petit carnet* »,
r-v. à 9h, au Pas de la Graille, commune de Valbelle

Merci de s'inscrire auprès de l'association et de prévoir son repas de midi. En cas d'intempérie, les journées sont annulées.

-Les Petits Toits du Monde : 5^{ème} Rencontre d'écritures

Les 14, 15 et 16 mai (Pentecôte) se tiendront dans la vallée du Jabron et dans la montagne de Lure, trois jours de rencontre et de partage autour des œuvres et en présence des poètes, écrivains, artistes, libraires et éditeurs : Jean-Paul Auxeméry, Julia Billet, Pascal Commère, Yves di Manno, Claude Margat, Yves Müller, Brice Petit, Jean-Pierre Sintive et Esther Tellermann. La librairie « Bonnes Nouvelles » de Grenoble et la librairie nomade du Queyras « Pierres écrites » tiendront un salon du livre et de la petite édition.

La participation à la Rencontre est libre et gratuite, la plaquette du programme peut être envoyée sur demande.

vendredi 29 avril : journée des enfants, « *des livres inventés* »

A Noyers sur Jabron, salle des Bérauds, exposition des travaux d'enfants, lectures croisées, lâcher de ballons, goûter

Association « Terres d'encre » St Vincent sur Jabron 04 92 62 08 07 ou terres-dencre@wanadoo.fr ou, à partir du 15 avril : www.terresdencre.com
Les ateliers sont libres et gratuits, une adhésion de 10 euros annuelle est nécessaire.

JOURNEE TAC

L'association « Les Artistes du Jabron »
organise une journée « **Tous Arts Confondus** »
le 26 juin à Noyers sur Jabron

Théâtre, musique, chorales, poésie, animations pour les enfants, et bien sûr tous les artistes peintres, sculpteurs et autres plasticiens de la vallée qui exposeront leurs œuvres devant l'école de Noyers.
La manifestation se déroulera toute la journée et en nocturne. Bienvenue à toutes les âmes d'artistes !

Contacts : Virgine Rahem-Hancey, tél. : 04 92 62 09 85
Laure Martin, tél. : 04.92.62.02.26

Dans le cadre de « **L'ART DE MAI** »
Virgine Rahem-Hancey
exposera tout le mois de mai
à la ferme-auberge Danse l'Ombre.

Vernissage le 7 mai à 18h30 + la formule buffet/concert
avec Bernard Chaillan sur réservation au 04 92 62 05 86

RENDEZ-VOUS SOUS LA YOURTE

Rencontres et ateliers nomades Soirée 7 à vous

Le 7 mai à 20h : **Hombeline et Mohn**
chanson folk provençale

Le 7 juin : **Eric Manana (sous réserve)**
musique et chant malgaches

Le 7 juillet : **bal**

Nuit d'écriture le 11 juin
à partir de 21h

Ateliers écriture - percussion
les 21 mai et 18 juin de 14h à 17h.

Nouvelles brèves de la vallée

La dame blanche nous écrit :

Voici des années que les automobilistes qui empruntent la route de la Vallée du Jabron me voient sur leur parcours à l'aller ou au retour. Sachant que je ne suis pas motorisée et vu le manque de transports en commun, ils s'arrêtent à ma hauteur pour m'emmener toujours très gentiment, avec tout leur cœur et beaucoup d'attention à mon égard. Cela me reconforte, me rassure, m'émeut à chaque fois et, surtout, me comble de joie. Mais comment ferais-je sans toutes ces bienveillantes et chaleureuses personnes qui me permettent de vivre dans cette vallée qui m'a vue naître ainsi que les miens et où j'ai toutes mes racines ? Je remercie vivement tous ceux et celles qui m'aident dans mes déplacements malgré leurs occupations quotidiennes et qui, par tous temps, s'arrêtent pour me rendre service. Je m'excuse pour tout le dérangement occasionné et, de tout cœur, encore merci à tous et toutes de la Vallée du Jabron ou d'ailleurs. Amicalement. Jeanne Moullet Bonnet

Chère Madame « RR »,

Vous avez fait paraître dans le journal « Vivre au Jabron » un article me concernant, je crois. C'est très gentil à vous de penser à moi, ainsi que de vous arrêter en me voyant sur le bord de la route pour me rendre service, comme le font si chaleureusement nombre de gens dans la vallée. J'en suis très touchée et vous en remercie infiniment.

Jeanne Moullet Bonnet

Des nouvelles de la future crèche parentale associative

Notre équipe a le plaisir de vous annoncer que le permis de construire de la future crèche parentale associative de la Vallée du Jabron vient d'être accordé. Le bâtiment sera implanté sur la place du village de Noyers sur Jabron. La Communauté des Communes met tout en œuvre pour la construction du bâtiment, nous espérons ainsi que la crèche, qui accueillera les enfants de 0 à 6 ans) ouvrira ses portes dans le courant du premier semestre 2006. Afin de mener à bien ce projet :

- En ce qui concerne l'aménagement intérieur de la crèche, nous faisons appel à votre générosité pour tout matériel de puériculture ou de jouets en bon état dont vous n'avez plus l'usage.
- Toutes familles susceptibles d'être intéressées par les services de la crèche sont priées de se faire connaître (même si cela a déjà été fait), afin de mettre à jour le recensement précédemment établi.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

- **Stéphanie MILLET**, Vice présidente
au 04.92.62.00.61
- **Florence CARRARA**, Secrétaire
au 04.92.62.88.02

D'avance, nous vous remercions.

L'Equipe « Les P'tits Loups »

A propos de la télévision dans la vallée



En novembre 2003, les habitants de la vallée avaient envoyé au ministre d'alors une pétition réclamant pour tous une réception de qualité de la télévision et la possibilité d'avoir les 5 chaînes.

Un an après, en décembre 2004, le directeur du développement des médias répondait enfin, en regrettant que France 5 et Arte ne fassent pas comme les trois premières chaînes l'objet d'une réémission locale (à partir d'un réémetteur de proximité), en précisant que ceci était dû à des problèmes financiers qui ne pourraient être résolus qu'avec l'aide des collectivités locales. Le mécontentement des habitants est basé sur la mauvaise qualité des émissions et la différence de traitement entre les citoyens qui paient tous la même redevance.

L'argument financier ne nous satisfait pas et la proposition du ministre d'achat d'un décodeur (réception par satellite) ne convient pas à tous les budgets. D'autres actions suivront.

Regrettable

Une brebis encore vivante mais blessée mortellement a été retrouvée dans le caisson d'équarrissage. Avait-elle donné des signes laissant croire à sa mort, donc susceptible d'un transfert vers le caisson ? Un dernier sursaut tardif, mais probablement ignoré des propriétaires a fait que deux utilisateurs l'ont retrouvée pantelante, au milieu des cadavres d'animaux. Son agonie a dû être terrible. Alors, utilisateurs du caisson, s'il vous plaît, vérifiez l'état de mort reconnue ! Une bête est aussi un être vivant. Merci d'avance.

NOUVELLES DES COMMUNES

VALBELLE

ETAT CIVIL :

Naissance: Nathan Adrien Roland CHAUVEAUX né le 2/03/05 à DIGNE LES BAINS.

REALISATIONS DE LA COMMUNE :

- En cours: schémas directeurs assainissement et eau potable
- En projet:
 - Achat d'un ordinateur pour l'école
 - Rénovation de la salle attenante à l'église
 - Rénovation de l'appartement de la Mairie
 - Réalisation du parking de la salle Montebelle
 - Travaux de voirie

SAINT VINCENT

ETAT CIVIL :

Naissances :

RAMU Marvin né le 16 janvier 2005.

Nina LEFLOT, petite fille de José REQUEJO, née le 3 mars 2005 à Grenoble.

REALISATIONS DE LA COMMUNE :

Réfection des chemins communaux de AUBARD, PIEDGUICHARD & CLACOUAIS.

Etudes en cours du schéma directeur d'eau potable. Réception du premier logement à l'Ancienne Gendarmerie.

Recensement de la population.

AUTRES INFORMATIONS :

Tournage du film « Les Courriers de la Mort », roman de Pierre Magnan, à l'église de St Vincent, au mois de mars.

NOYERS

ETAT CIVIL

Naissance :

MIGLIORE Laura née le 29 janvier 23005 à Digne-les-Bains

Décès de Monsieur ROMAN André le 7 février 2005.

Décès de Madame GARCIN veuve BONNET Marthe le 7 mars 2005.

Décès de Monsieur VANDEKERKHOVE René le 9 mars 2005.

LES OMERGUES

ETAT CIVIL :

Naissance le 6 janvier 2005 de : Juliette, Danièle, Françoise, Martine POULAIN née à DIGNE LES BAINS (AHP) ;

Décès de Jacques VALLOT le 3/2/2005 à SISTE-
RON (AHP).

Monsieur VALLOT a fait don de son corps à la science.

REALISATIONS DE LA COMMUNE :

En cours, la réalisation des travaux de la Maison de Pays.

BEVONS

ETAT CIVIL :

Décès de Madame FREANI Colette née FIGUIERE le 20 janvier 2005 à SISTERON.

Décès de Monsieur Sébastien SCOTTI, père de Patrick SCOTTI, instituteur de la Commune de BEVONS, dont les obsèques ont eu lieu mardi 8 mars 2005 à BANON.

CUREL

ETAT CIVIL :

Une nouvelle famille s'est installée à Curel : c'est Maya De BOUVER et M. LUDWIG accompagnés du jeune Samundra, bienvenue à tous les trois.

REALISATIONS DE LA COMMUNE :

Le projet agritouristique (installation d'un jeune agriculteur, création de 2 gîtes et salle de création culturelle) n'est plus un projet mais devient une réalité grâce à l'appui des financeurs via le Pays Sisteronnais – Buech, Etat, la Région et le Conseil Général.

Des réunions d'information et de présentation du projet se feront d'ici la fin juin à tous les acteurs locaux de la culture et de l'hébergement. Une invitation sera envoyée.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Curel avance bien ; une réunion publique est prévue le samedi 30 avril 2005 à 14h30 en Mairie, pour informer la population.

CHATEAUNEUF-MIRAVAIL

ETAT CIVIL :

Décès à CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 1^{er} janvier 2005 de Monsieur Patrice CASTELLAN, âgé de 47 ans.

Décès à GAP le 25 février 2005 de Monsieur Louis ROUMIEU âgé de 57 ans.